

# CASCAD PARIS

CULTURE  
CITOYENNETÉ



SUR LES CHEMINS DU VIVRE ENSEMBLE

AVEC DES HORIZONS CULTURELS POUR TOUS !

## PARTICIPEZ AU CONSEIL PARISIEN DE LA VIE CULTURELLE

POUR L'EXPRESSION DE VOS DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS



« (...) au cœur de notre ambition pour Paris : une municipalité à l'écoute, moderne, efficace et qui construit sa relation avec les Parisiens sur le dialogue. »

Anne Hidalgo, Maire de Paris\*

Le Conseil Parisien de la Vie Culturelle a pour objet de favoriser l'expression des difficultés rencontrées dans l'accès à la vie culturelle, artistique et de loisirs, par les parisiennes et parisiens, et de faire connaître leurs propositions.

Comme observatoire, il s'attache à donner la parole en priorité aux enfants et adultes en situation de handicap, moteurs, visuels, auditifs, mentaux, psychiques, autistes, polyhandicapés, aux personnes âgées en perte d'autonomie, malades d'Alzheimer, en précarité, résidant en domicile privé ou institution d'accueil.

Il s'appuie sur la participation des associations représentatives, conseils de la vie sociale au sein d'institutions d'accueil, conseils locaux du handicap, de la santé mentale, de quartiers, des jeunes, des seniors, pôles de la démocratie locale, clic, professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, culturel, sportif et de loisirs.

Un rapport annuel est remis aux responsables des politiques culturelles et d'éducation populaire à l'Hôtel de Ville, au Conseil de Paris, aux mairies d'arrondissements, aux administrations de la collectivité territoriale et de l'État.

**« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté... »**

Déclaration universelle des droits de l'Homme - Art. 27, 10 déc. 1948

\*Feuille de route adressée à Bruno Julliard, Premier Adjoint chargé de la culture, 16 mai 2014.

[www.cascad.eu](http://www.cascad.eu) • [info@cascad.eu](mailto:info@cascad.eu) • Tél. : 06 72 80 23 62

Le Conseil Parisien de la Vie Culturelle est porté par Cemaforre, dans le cadre des actions du dispositif CASCAD PARIS qu'il anime avec le soutien de la Ville de Paris. Cemaforre est membre du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées de Paris.



**CEMAFORRE**  
CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES  
POUR L'ACCESSIBILITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

**MAIRIE DE PARIS**

**île de France**